

La Voie de l'emploi

Prenez votre
carrière en main

Volume 7 - Numéro 8 - OCT/NOV 2013

**Aérospatiale agriculture aquaculture biosciences commerce construction culture éducation énergie finance foresterie pêche
métiers santé manufacture service sport technologies de l'information tourisme vente transport transformation des aliments**

Revue sur la planification de carrières et la recherche d'emplois à l'Île-du-Prince-Édouard

Chorégrapheur sa carrière

En partenariat avec le Collège Holland et le Centre des arts de la Confédération, l'école des arts de la scène offre, aux artistes en devenir, un programme de deux ans menant à un diplôme en musique contemporaine et un programme de deux ans menant à un diplôme en danse ainsi qu'un programme de certificat d'un an sur les bases des arts de la scène.

L'Île-du-Prince-Édouard possède une riche tradition dans le domaine des arts du spectacle. Qu'il s'agisse de musique, de danse ou de théâtre, la province offre d'excellents programmes pour les jeunes et pour le secondaire qui forment des étudiants désireux de faire des études postsecondaires dans la profession de leur choix.

Jusqu'à présent, les possibilités de formation étaient rares dans la région. Les programmes de cette école tirent profit des forces du Centre des arts de la Confédération et du Collège Holland pour offrir aux étudiants des bases solides dans leur domaine ainsi que de la formation d'affaires reliée à la profession qu'ils auront choisie.

Marissa Ladéroute, âgée de 19 ans, a dansé toute sa vie. Elle arrivait à la fin de son secondaire à l'école François-Buote lorsque le programme de danse du Collège Holland a été lancé.

«Je voulais m'inscrire tout de suite la première année, mais en même temps, je n'étais pas certaine. Alors, j'ai pris une pause. Pendant un an, je n'ai pas dansé du tout et j'ai découvert que ça me manquait. Alors en mai 2013, j'ai passé les auditions pour entrer dans le programme», a expliqué Marissa Ladéroute, étudiante en danse à l'école

des arts de la scène.

Chaque jour, Marissa a au moins deux cours de danse, en plus de cours théoriques. «Même si on vient juste de commencer, on a déjà parlé des possibilités de carrière, comme danser sur les bateaux de croisières. On apprend comment monter des auditions, comment préparer un portfolio, etc.»

Marissa Ladéroute est beaucoup plus grande que la plupart des femmes et sa silhouette ne correspond pas à l'idée qu'on se fait des danseuses.

«Ça change. Il y a de la place pour tout le monde en danse, surtout la danse moderne. Quand j'étais jeune, je voulais être ballerine. Quand j'ai commencé à grandir et à grandir encore, j'ai mis le ballet de côté. Dans notre programme, nous faisons du jazz, du moderne, du contemporain, du tap dancing et un peu de ballet. Nous avons aussi des cours d'action et

Marissa Ladéroute (au premier plan) suivie de ses collègues de classe, Alicia Smith de Toronto et Callista Gilks de Miramichi.



de voix. On me dit que je suis une bonne chanteuse. C'est une découverte pour moi.»

Au mois de décembre, les étudiants de l'école des arts de la scène seront intégrés dans la production annuelle de Christmas Carol. «J'ai auditionné et j'ai obtenu deux rôles. J'ai hâte de commencer les répétitions.»

Au moment de notre rencontre avec Marissa, elle se préparait pour

des examens de mi-session en danse. Eh oui, il y a des examens.

Les frais d'inscription pour la première année sont de 5 800 \$. Par ailleurs, les étudiants qui souhaitent poursuivre leurs études en management après leurs deux années à l'école des arts de la scène peuvent continuer à l'université du Nouveau-Brunswick à Saint-John en transférant leurs crédits vers un baccalauréat en «Applied Management».

Choisir un programme d'études postsecondaires

Choisir le bon programme d'études peut comporter son lot de difficultés. Au moment de choisir votre programme d'études, vous aurez peut-être avantage à réfléchir au type de carrière qui vous intéresse.

Certaines carrières comportent des exigences très précises en matière d'études. Il est donc important de savoir quel genre d'études il faut suivre selon votre choix de carrière.

C'est une bonne idée de choisir

un programme qui vous intéresse. Un programme d'études postsecondaires vous aidera à vous préparer à entamer votre future carrière; choisissez donc un programme qui vous permettra de poursuivre une carrière qui vous plaira. Vous aurez plus de chances de réussir vos études si votre programme d'études suscite chez vous de l'enthousiasme et de l'intérêt.

Il peut également être utile de tenir compte de vos points forts ou des

domaines dans lesquels vous excellez naturellement.

Au moment de choisir, il est sage de penser à un programme qui vous permettra de dénicher un emploi dans un domaine où la demande est très forte. Le site Web Travailler au Canada contient de nombreux outils qui permettent de trouver des renseignements utiles sur le marché du travail, y compris les perspectives relatives aux professions et aux lieux d'emploi.

L'outil de recherche de programmes d'études de Ciblétudes et un excellent moyen de vous renseigner au sujet des différents types de programmes offerts au Canada. Cet outil vous permet d'obtenir des renseignements sur le profil, les exigences, les demandes d'admission et les admissions des cégeps, des collèges et des universités du Canada.

Groupe Lowther Miser sur son nom

Linda Lowther avait atteint les plus hauts échelons de la fonction publique provinciale lorsqu'en février 2011, elle a pris sa retraite. En quittant son employeur, elle a apporté des contacts cultivés au fil des années, partout au Canada, de même qu'une sagesse et une expérience peu communes, surtout dans le domaine de l'éducation et de la petite enfance.



Pour fonder une entreprise en consultation, il faut avant tout un poste de travail. Linda Lowther utilise l'espace de réception de son entreprise de location de chalets.

Pour continuer à faire profiter le plus grand nombre de ses compétences, elle a créé son entreprise de consultation, Le Groupe Lowther.

«Ma plus grande crainte était de manquer de contrats. Et pourtant, dès la première journée après ma

retraite, j'ai commencé un projet», a indiqué la femme d'affaires.

«Le Groupe Lowther» est ainsi nommé pour illustrer le fait que Linda apporte à chaque projet la force d'un réseau de personnes compétentes qu'elle a cultivé au fil des

années. «Il y a des projets qui m'intéressent et auxquels je peux contribuer, mais je n'ai pas nécessairement toutes les connaissances nécessaires. Alors, je fais appel à des amis qui sont consultants, et eux font appel à moi pour leurs projets.»

Deux ans et demi après avoir lancé son entreprise, Linda Lowther avoue avoir appris certaines choses. «La première année, j'ai pris trop de projets. Maintenant, je prends ceux qui m'intéressent. En consultation, les projets peuvent demander quatre heures ou 100 jours de travail. Je suis en train de préparer une soumission de 30 pages pour obtenir un projet qui me tiendrait occupée toute l'année prochaine.»

Pour travailler en consultation, il faut plusieurs qualités. Ça prend de la discipline et un bon sens de l'organisation. On ne se lève pas le matin en se demandant ce qu'on fera de la journée. Chaque projet se réalise sur un horaire et un échéancier fixés par les besoins des clients et les termes du contrat.»

Certains projets sont plus difficiles à gérer que d'autres, mais il existe des ressources qui, une fois qu'on en connaît le fonctionnement, peuvent être d'une aide précieuse, notamment le site Web «Smart Sheet», qui permet de gérer des projets complexes, qui comportent plusieurs composantes.

Linda Lowther possède un esprit

d'entreprise et elle croit que la plupart des gens ont un esprit d'entreprise. Pour elle, c'est bien plus large que la volonté de se lancer en affaires. «Avoir un esprit d'entreprise, c'est avoir le goût d'entreprendre des choses, avoir de l'initiative, peu importe que ce soit de planifier un voyage avec sa famille ou d'améliorer son milieu de travail.»

Quelques conseils à considérer

Aux personnes qui décident d'exprimer leur esprit d'entreprise dans le monde des affaires, elle offre trois conseils :

CONSEIL 1 : Si vous en êtes à votre première entreprise, n'hésitez pas à profiter des nombreux programmes et organismes qui aident la création d'entreprise. Il y en a plusieurs.

CONSEIL 2 : N'hésitez pas à rechercher des mentors. La plupart des entrepreneurs d'expérience ne refuseront pas d'aider un débutant. «Nous voulons tous que les gens aient du succès en affaires», insiste Linda Lowther, qui a elle-même offert son aide à de jeunes entrepreneurs.

CONSEIL 3 : Connaissez-vous et connaissez votre entreprise, et prenez vos responsabilités. Ne blâmez pas les autres pour vos échecs.

Planifier un retour au travail après une DÉPRESSION

Partout au pays, les organisations doivent mettre en place des stratégies qui facilitent un retour progressif au travail pour aider des employés traités pour dépression.

C'est ce que recommande Le Conference Board du Canada, dans son document intitulé «La dépression en milieu de travail : Points de vue des employés et des superviseurs».

Une nouvelle enquête menée auprès d'employés et de superviseurs révèle que les deux tiers des employés de retour au travail après une absence attribuable à une dépression ont des difficultés à se concentrer, à se rappeler des choses, à prendre des décisions et à exécuter des tâches — même lorsqu'ils ont obtenu l'autorisation de leur

médecin de reprendre le travail.

«Les personnes qui vivent une dépression peuvent avoir d'importantes baisses de productivité et être exposé à des problèmes même plusieurs années après un épisode dépressif. La perte de productivité qui en résulte a beaucoup d'incidences pour les employeurs», explique Louise Chénier, qui a dirigé l'enquête.

«Il est important de souligner que l'employé atteint doit être traité comme ses collègues, une fois que des mesures d'accommodements efficaces ont été décidées et mises en œuvre. Il est tentant de réduire les attentes, mais une telle approche peut créer des injustices entre employés ou donner l'impression qu'il en existe.»

Au Canada, environ 16 % des femmes et 11 % des hommes souffriront

d'une dépression majeure au cours de leur vie, selon Santé Canada.

L'absence du travail est l'un des facteurs associés à la perte de productivité, mais le plus important parmi ceux-ci est le présentisme — l'employé est présent, mais son efficacité est réduite.

Les gestionnaires ont besoin d'une formation pour reconnaître les signes et les symptômes des problèmes de santé mentale, et assurer aux employés le soutien nécessaire.

Les résultats globaux de l'étude renforcent ceux de recherches antérieures qui montraient que les personnes en dépression peuvent continuer de souffrir de symptômes cognitifs, même après avoir été soignées.

Vous pouvez en consulter le rapport à www.e-library.ca.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, la dépression sera la première cause d'incapacité au travail d'ici 2020.

Une recherche récente du Centre d'action en prévention et réadaptation de l'incapacité au travail (CAPRIT) de l'Université de Sherbrooke a dégagé cinq actions pour préparer le retour au travail d'un employé :

- 1- savoir identifier les signes précurseurs de la maladie;
- 2- conserver le lien employeur-employé pendant l'absence;
- 3- bien préparer l'accueil lors du retour au travail;
- 4- planifier si nécessaire des accommodements au retour et;
- 5- sensibiliser les organisations aux besoins de formation.

Page à Ottawa

Quinze postes au Sénat et 40 aux Communes



Programme des pages au Sénat : www.parl.gc.ca/employment/senate/pageprogram/senpages-f.htm

Chaque année, quinze étudiants universitaires, venant de diverses régions du Canada, sont choisis pour participer au Programme des pages du Sénat.

Chaque année, 40 étudiants canadiens sont sélectionnés pour combler 40 postes de page aux Communes. Pour ce dernier emploi, la période de demande prendra fin le 9 décembre et pour les postes au Sénat, la date limite est le 18 décembre 2013.

Noah Richardson de Summerside à l'Île-du-Prince-Édouard, se prépare à poursuivre ses études post-secondaires en sciences politiques à l'Université d'Ottawa. «J'ai postulé aux deux programmes, celui au Sénat et celui aux Communes, mais je préférerais aller aux Communes.

Ça me semble plus stimulant», dit le jeune homme qui, pour gagner de l'argent, est commis dans une pharmacie de Summerside.

Noah obtiendra son diplôme d'études secondaires en immersion française de l'école Three Oaks en juin 2014 et il a choisi l'Université d'Ottawa pour poursuivre ses études autant en français qu'en anglais.

Les pages du Sénat sont chargés d'une foule d'activités associées aux travaux législatifs, ce qui leur permet d'approfondir directement leurs connaissances de la procédure parlementaire puisqu'ils sont exposés à la riche tradition du régime parlementaire canadien en général et du Sénat en particulier.

Les pages du Sénat sont des



Programme des pages aux Communes : www.parl.gc.ca/employment/House/PageProgram/pp_welcome-f.htm

étudiants de premier cycle inscrits à temps plein à l'une des quatre universités de la région de la capitale nationale. Ils sont embauchés à contrat pour une année avec possibilité de renouvellement pour une deuxième année. Un page au Sénat gagne environ 12 000 \$ pour l'année.

À la Chambre des communes, les pages rendent service au Président, aux occupants des fauteuils, aux députés et aux fonctionnaires de la Chambre à divers titres.

Par exemple, les pages recueillent et distribuent des documents officiels, transmettent des messages importants aux députés, assurent la liaison entre les députés et leurs bureaux sur la colline, prennent des appels téléphoniques, font des photocopies et servent des verres d'eau.

En outre, les pages rencontrent à l'occasion des groupes de jeunes afin de leur parler de leurs fonctions et de l'expérience qu'ils acquièrent sur la colline du Parlement. Un service professionnel, impartial et

efficace, voilà ce qui caractérise le Programme des pages.

Les pages sont liés par contrat à la Chambre des communes pour une durée d'un an, à compter de la fin août, ce qui les empêche d'accepter certains autres emplois ou de participer à certains programmes. Ils travaillent un minimum de 15 heures par semaine. Leur horaire de cours universitaires est établi, par l'entremise du Programme des pages de la Chambre des communes, de façon à le faire coïncider avec le calendrier de leur travail à la Chambre.

À la fin août, les nouveaux pages amorcent leur séjour à Ottawa en prenant part à un programme intensif de formation. Les pages reçoivent une rémunération de 13 633 \$ sur 12 mois, répartie en 26 versements égaux. De plus, une somme de 1 200 \$ leur est versée à la fin de la période d'emploi.

Les critères de sélection pour les deux possibilités d'emplois sont clairement énumérés sur les sites Web correspondants.



un bon niveau de productivité.

La plupart des adultes canadiens, selon cet article, passent plus de 9 heures par jour assis : au travail, dans l'auto, devant l'ordinateur, la télé : nos fesses ont besoin de repos.

Des employeurs avisés donnent à leurs employés l'occasion de se lever et de bouger, ce qui améliore leur santé et leur bien-être. De plus, la concentration et l'énergie des personnes habituellement actives s'accroissent, augmentant ainsi la productivité et la collaboration.

Lecture payante

Le numéro de septembre-octobre du CMA Magazine est facile à trouver en ligne, autant en français qu'en anglais.

La Société des comptables en management du Canada (CMA Canada) publie tous les deux mois un magazine en ligne qui vaut la peine d'être consulté, et pas seulement par les comptables.

Le plus récent numéro, qui couvre les mois de septembre et octobre, offre notamment un article intitulé «Bouger : le nouveau mot d'ordre».

L'auteur de l'article, Jane Langille, donne plusieurs exemples de façon de bouger au travail, afin de mainteni

On brûle trois fois plus de calories debout qu'assis. Mais il ne faut pas passer la journée debout pour autant. Le mieux est de varier les mouvements et les positions. Il existe des postes de travail assis/debout réglables, qui permettent aux employés de travailler dans une position ou l'autre.

Une vaste étude australienne a révélé que les gens qui, après avoir été assis pendant une vingtaine de minutes, faisaient une pause et marchaient pendant deux minutes voyaient leur taux de glucose et d'insuline chuter de 20 % par rapport à ceux qui restaient assis toute la journée.



Aussi dans ce numéro : comment tirer le maximum des médias sociaux.

Pas de baguette magique, mais presque

Avec sa voix douce et son expression ouverte et empathique, Janet Needham Payne pourrait passer pour une bonne fée. Cette idée est renforcée par le fait que les gens qui s'adressent à elle ont besoin d'aide pour atteindre leurs objectifs professionnels.

«J'ai vraiment le sentiment d'aider les gens, mais je n'ai pas de baguette magique qui fait apparaître des emplois et des certificats d'études. Et surtout, je ne prends pas les décisions pour mes clients. Il faut que ça vienne d'eux», dit Janet Needham Payne, conseillère au Centre de développement de carrière de Summerside (CDS en anglais).

«Nos clients sont âgés de 15 ans et plus. Selon leurs besoins les plus pressants, nous pouvons les aider à cheminer vers des études et une carrière, nous pouvons les aider à rédiger un CV, à se préparer pour une entrevue d'emploi. Nous pouvons même faire des entrevues fictives et les filmer pour que le client puisse reconnaître ses tics et voir son langage corporel, ainsi que ses mots», dit la mère de sept enfants.

Janet Needham Payne a une maîtrise en éducation et elle est reconnue par l'Association canadienne de counselling et des psychothérapies. Elle apporte à l'équipe du CDS des compétences qui, combinées à celles de ses collègues, créent un encadrement capable d'accompagner une personne donnée dans son cheminement vers un objectif.

Le CDS offre des services à quatre grandes catégories de clients :

- les sans emploi;
- les personnes qui travaillent moins de 20 heures par semaine;
- les personnes qui sont sur le point d'être mise à pied, et;
- les personnes qui doivent arrêter un emploi pour des raisons de santé.

«Il y a des personnes qui ont besoin d'aide et d'appui, mais qui ne correspondent pas, au premier abord, à ces critères. Nous les aidons au moins à trouver l'aide ou le pro-

gramme qui serait le plus adéquat pour elles», souligne la conseillère.

Le CDS compte sur la collaboration de nombreux partenaires pour aider ses clients. «Compétence ÎPÉ» (Skills PEI) en est un, «Adult Ed» à Summerside en est un autre, et évidemment, Services Canada.

Janet Needham Payne dit aussi beaucoup de bien du programme «Career Bridges» qui accompagne pendant 14 semaines des gens qui veulent mieux connaître leur place dans le marché du travail.

Banque d'emploi

Chaque centre CDS de la province a sa propre banque d'emplois locaux, qui peut être consultée sur place, dans les régions respectives, ou en ligne. En date du 17 octobre, huit différents postes étaient affichés dans la région de Summerside et Wellington. Autour de la région de Montague, une vingtaine de postes étaient proposés. Dans l'ouest de l'Île, cinq emplois étaient à pourvoir.

«Nous avons des clients qui viennent ici pour faire leurs recherches d'emplois. Ils arrivent le matin et repartent le soir. Ils consultent toutes les banques d'emplois, postulent, et gèrent leurs recherches d'emplois comme s'il s'agissait d'un emploi à temps plein, à partir d'ici. C'est un service que nous offrons.»



Janet Needham Payne est conseillère au Centre de développement de carrière de Summerside. À l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire, elle contribue à appuyer les clients dans leurs efforts pour regagner ou améliorer leur place sur le marché du travail.

CAP SUR LA RÉUSSITE !

20 AU 26 OCTOBRE 2013

SEMAINE DE LA PME BDC^{MC}

PLANIFIEZ VOTRE CROISSANCE

Les PME occupent une place de premier plan au Canada : 98,1 % des entreprises embauchent moins de 100 employés et génèrent un peu plus de 30 % du PIB canadien.

Depuis que l'appellation «PME» a été créée, une nouvelle catégorie d'entreprises a été créée : la micro.

La micro entreprise compte de 1 à 4 employés. Il y en a plus de 615 500 au pays et elles représentent 55 % de toutes les PME.

Les petites entreprises comptent de 5 à 99 employés et elles représentent 43 % des PME au pays. Les moyennes entreprises ont de 100 à 499 employés et elles représentent 1,7 % de toutes les PME. Les grandes entreprises ont plus de 500 employés et il y en a 2 528 au pays, pour 0,2 % du nombre total de PME, qui était de 1 122 306 entreprises en août dernier.

Selon les chiffres de la BDC, 0,5 % de toutes les PME canadiennes sont établies à l'Île. Ça paraît peu, mais ça correspond avantageusement à notre population, qui correspond à

0,4 % des citoyens canadiens.

Des conseils pour financer la croissance de votre entreprise

Obtenir un prêt d'une banque pour financer la croissance d'une entreprise est moins facile qu'on le pense.

Nombreux sont les entrepreneurs qui vont à la banque sans planification adéquate et qui sont surpris de voir que leur demande de prêt est refusée. Selon la BDC, il est essentiel de connaître ses chiffres et de savoir quelle sera l'incidence de l'expansion sur la rentabilité.

Comment se préparer pour présenter une demande de prêt efficace? D'abord, il faut prendre le temps d'évaluer le rendement prévu de votre investissement, en tenant non seulement compte du coût des immobilisations, mais aussi de la manière dont les activités de votre entreprise vont évoluer avec l'expansion.

Votre agent de la BDC pourra vous aider à cheminer dans votre aventure.

La Voie de l'emploi

5, Ave Maris Stella, Summerside,
Î.-P.-É. C1N 6M9

Tél. : (902) 436-6005

Télé. : (902) 888-3976

marcia.enman@lavoixacadienne.com

La publication est disponible en ligne

au www.lavoixacadienne.com et

au www.employmentjourney.com

• RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :
MARCIA ENMAN

• JOURNALISTE :
JACINTHE LAFOREST

• RESPONSABLES DE LA MISE EN PAGE :
JACINTHE LAFOREST
ET ALEXANDRE ROY

• IMPRESSION : TRANSCONTINENTAL

La Voie de l'emploi est une publication mensuelle de langue française sur la planification de carrières et la recherche d'emplois à l'Île-du-Prince-Édouard. Elle est le résultat d'une entente financée dans le cadre de l'Entente Canada-Île-du-Prince-Édouard sur le développement du marché du travail. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur.e et ne représentent pas nécessairement celles des gouvernements du Canada et de l'Île-du-Prince-Édouard.